

## Marie Moret au Bon Marché (Morin, Fillot, Ricois et Cie), 30 octobre 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation3 p. (339r, 340r, 338v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au Bon Marché (Morin, Fillot, Ricois et Cie), 30 octobre 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46485>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[30 octobre 1896](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Le Bon Marché](#)

Lieu de destinationParis

# Description

RésuméDemande le prix de confection d'une jupe respectant les consignes et conditions précisées dans la note jointe à la lettre ainsi que le délai de livraison. Ne regarde pas tant le prix que la parfaite solidité et exécution des objets ainsi que l'utilisation du tissu demandé. Précisera l'adresse d'expédition en fonction du temps de livraison estimé.

SupportLa note indiquant les consignes de confection pour une jupe est copiée au verso du folio 338, précédant la copie de la lettre en folios 339 et 340.

## Mots-clés

[Vêtements](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise Familistère

à mercredi 20 octobre 1896 midi.

Vous me l'obligez en  
Monsieur Marin Tillot et cie.

Je veillerai à faire quel serait le  
prix d'une jupe établie dans les  
conditions de la Note ci-jointe  
et vous combien de jours vous  
m'en feriez livraison.

Je vous signale tout spéciale-  
ment :

1<sup>o</sup> que je regarde moins  
au prix qu'à la parfaite soli-  
tude et l'exécution des objets ;  
et que la dernière jupe que  
vous m'avez faite n'a pas échoué  
dans cette évaluation.

2<sup>o</sup> que j'attends essentiel qu'en  
ne se trompe pas dans l'offre.

Tout ce que je vous échouerai vous  
en avez une responsabilité autre.  
Série qui y ressemble, mais  
qui je ne pourrais pas.

Si il y avait bras  
vous retournerais l'objet,  
sans en tenir prévenues.

Li'offre que je choisisse que  
dans une autre retourne l'objet  
qui est exclusivement les  
tissus réunis suivants :

— Vert foncé - noir - gris très clair  
(dans le sens de fils mérion  
verdâtre)

Cette offre mesure 118/120 de  
catégorie. Le métier b.50. Série 399

— Selon le temps que vous  
demanderiez pour l'exécution,  
je vous ferai à ce dessiner  
la jupe, car je ne dispose

à me rendre vers le midi.

Tous me l'obligeront en  
recevant votre réponse.

Agitez je vous prie,  
Messieurs mes aîlîtes  
distinguées

Marie Godin

au Familière

Gaïse

(aisne)

Gaïse Familière  
30 octobre 1896

Messieurs Offroy, Gaudin etie,

J'ai l'honneur de vous confirmer  
ma lettre du 24 courant et de vous  
informer que j'envoie aujour-  
d'hui - à M. Jules Pascaly,  
Paris - le chèque n° D 19746  
charge de trois cents francs sur  
mon crédit chez eux.

Veuillez y faire bon accueil  
et agitez je vous prie  
Messieurs l'assurance de  
ma parfaite considération

Marie Godin

Note pour exécution de la Jupe d'chordeillon ci-contre.

- faire le jupe ronde, boutant droit, plis derrière.
- Montage avec liseré de biais. Pas de ceinture droite.

Passer le corps au montage de la jupe - - - - 0 m. 90

Hawker se la jipe de vacuit 0, 89

4 16 *Verde* - 8.95

Grosseur du corps du bassin 1,20

petites îles rocheuses en deçà des bauches, par de vastes solides

permet facile accès, un satinette croisé coton noir 1<sup>re</sup> solidité. Ce portefeuille se trouve à la hauteur à 42 centim. l'une de l'autre, soit chacun à 21 centimètres de la ligne médiane du devant de la jupe.

Déchirer en étoffe pure laine, se broasant bien avec la cire.

Garnir le bas de la jupe de façon à ce qu'il soit protégé  
Contre l'averse par quelque moyen que ce soit même temps,  
soit applicable à l'avis.